



Déclaration d'une liaison par autocar ≤ 100 km

Partie 1 : Eléments obligatoires (publiés sur le site de l'Arafer)

Identification de l'entité effectuant la déclaration	
Nom de l'entreprise	FLIXBUS FRANCE SARL
Raison sociale de l'entreprise	FLIXBUS FRANCE SARL

Liaison déclarée	
Origine ¹ de la liaison <i>(adresse précise du point d'arrêt)</i>	BRESSUIRE (4 espace Bocapole, 79300)
Destination ² de la liaison <i>(adresse précise du point d'arrêt)</i>	POITIERS (gare routiere, bd du Grand Cerf, 86000)
Itinéraire(s) envisagé(s)	Pièce(s) jointe(s) : n° 1 Nom(s) du(des) fichier(s) : Itinéraire envisagé
Temps de parcours <i>(en heures et minutes)</i>	1 heure et 15 minutes
Fréquence ³ et volume maximum de places proposées à la vente, pour chaque horaire ou plage horaire	Pièce(s) jointe(s) : n° 2 Nom(s) du(des) fichier(s) : Fréquence hebdomadaire

¹ Extrémité 1 de la liaison concernée

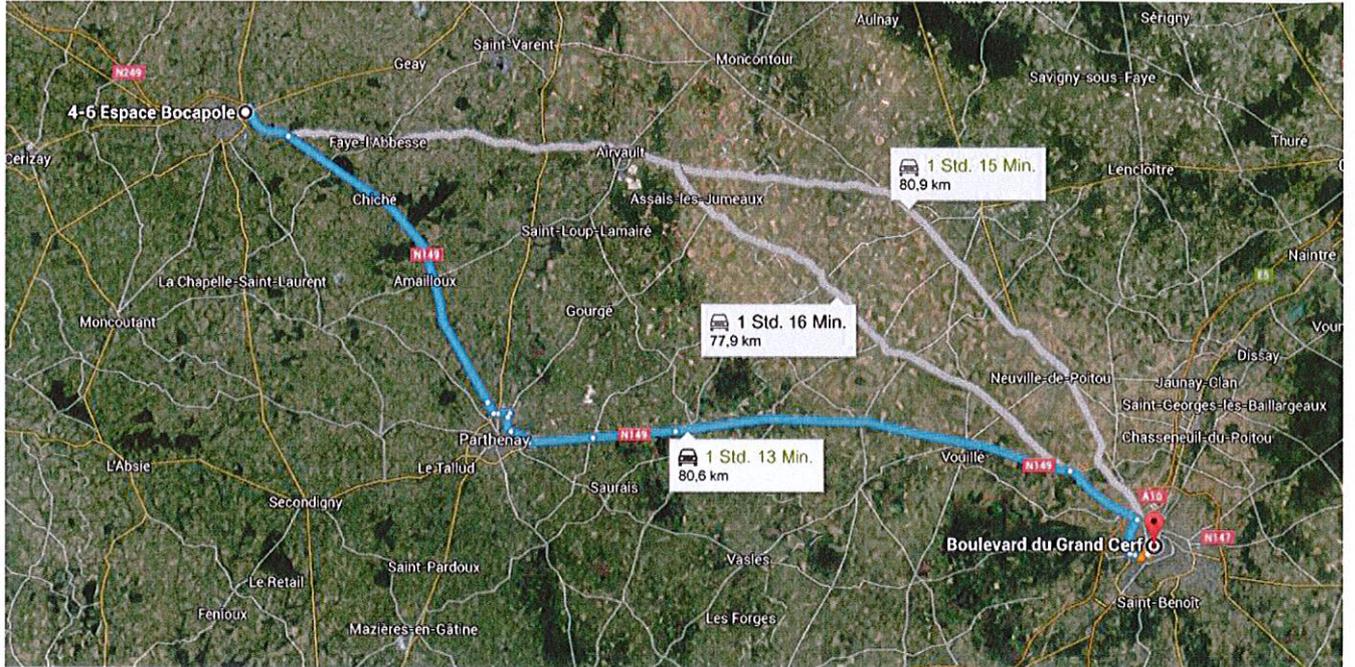
² Extrémité 2 de la liaison concernée

³ Telle que définie par l'article 31-1 du décret du 16 août 1985 modifié, c'est-à-dire « ensemble d'horaires de passage ou plage horaire de passage selon une périodicité donnée, de véhicules de transport routier de personnes ».

Piece jointe n°1

Tronçon Bressuire-Poitiers

Itinéraire envisagé Bressuire-Poitiers



Piece jointe n°2

Tronçon BRESSUIRE-POITIERS

Fréquence hebdomadaire

14 passages hebdomadaires

Jour/Itineraire	Départs de Bressuire vers Poitiers	Départs de Poitiers vers Bressuire
Lundi	Entre 11h45 et 13h45	Entre 15h00 et 17h00
Mardi	Entre 11h45 et 13h45	Entre 15h00 et 17h00
Mercredi	Entre 11h45 et 13h45	Entre 15h00 et 17h00
Jeudi	Entre 11h45 et 13h45	Entre 15h00 et 17h00
Vendredi	Entre 11h45 et 13h45	Entre 15h00 et 17h00
Samedi	Entre 11h45 et 13h45	Entre 15h00 et 17h00
Dimanche	Entre 12h15 et 14h15	Entre 18h45 et 19h45
Offre par trajet	53 places	53 places